

**LES RECRUES BELGES REFUGIEES A SOMMIERES**  
**15<sup>ème</sup> C. R. A. B.**  
**Mai 1940**

A. JEANJEAN

**Rappel historique.**

15 janvier 1940 : la Belgique voudrait bien cesser de servir de champ de bataille à l'Europe. 1870, 1914 : les Belges ont été, chaque fois, les premiers à recevoir le choc des troupes allemandes. Elle a pourtant fait de gros sacrifices afin d'armer ses troupes et bâtir des fortifications. Elle a demandé à ses citoyens de très gros sacrifices et du dévouement.

La réorganisation militaire de ce petit pays date pourtant de 1913, moment où la première guerre mondiale va la surprendre. En ce début d'année 1940, la tension monte en Europe et les commentaires vont bon train. Les mesures que prend le pays sont-elles justifiées ? Pareil affolement, disent les uns, est ridicule ; pour d'autres le moment est à la réflexion. Pour d'autres encore, il importe de ne pas faire preuve de passivité ; mieux vaut être

prévoyant. Il serait normal et juste que la Belgique déploie ses forces de défense. Mais son vœu le plus cher est de rester extérieure au conflit jusqu'à la paix. De toute façon, cette attitude de neutralité armée, n'a-t-elle pas été déjà définie comme étant la position officielle du pays face aux aléas de l'avenir.

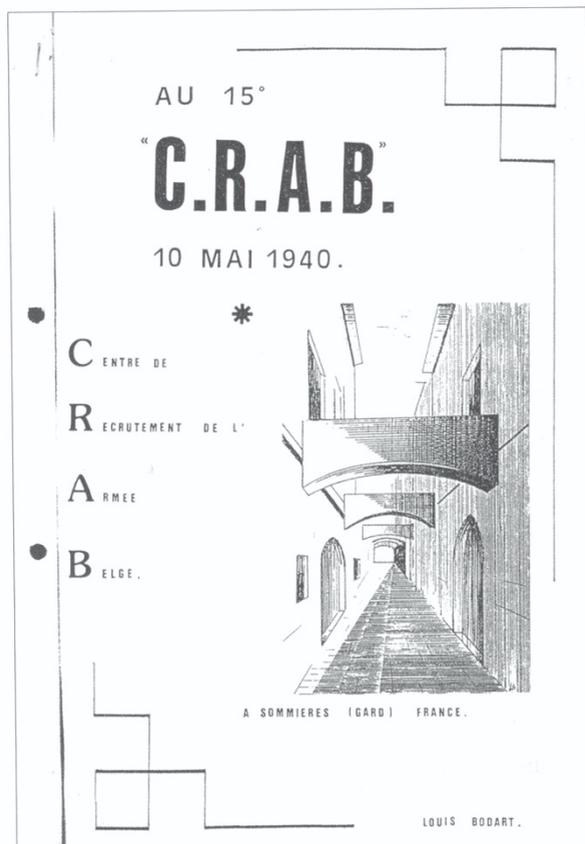
10 mai 1940<sup>69</sup>. L'offensive allemande contre la Belgique et la Hollande est déclenchée simultanément le 10 mai à 5 h 35. L'attaque commence par surprise. Les parachutistes allemands ont déjà pris position dans la nuit, occupant les points stratégiques : ponts, nœuds de communications. Le fort très important d'Eben Emael est enlevé par un coup de main de troupes aéroportées. L'armée belge est aussitôt soutenue par des unités françaises et britanniques qui entrent en Belgique dès que la nouvelle de l'invasion allemande est connue. Mais, ce faisant, les troupes franco-britanniques s'éloignent de leurs bases logistiques, ce qu'attendaient les Allemands. Leur offensive continue sur la lancée ; les divisions de panzers franchissent la Meuse<sup>70</sup> après avoir traversé les Ardennes et poursuivent leur avance jusqu'à la mer du Nord en huit jours.

Le but de l'opération baptisée « *coup de faucille* » est parfaitement atteint par les Allemands : leur aile droite et les divisions blindées ont complètement coupé les troupes belges et alliées du gros de l'armée française à la frontière franco-belge.

---

<sup>69</sup> A cette date, la Belgique peuplée de huit millions d'habitants, dispose d'une armée de 600 000 hommes. En 1939, la mobilisation générale fait passer l'effectif de huit divisions à vingt-deux grandes unités dont deux divisions de chasseurs ardennais et deux de cavalerie. Mais les unités de réserve sont mal encadrées, leur matériel insuffisant. L'infanterie est peu entraînée, les soldats plient sous le poids de leur équipement. L'aviation est démodée ; mais le pire est le manque d'adaptation des hommes aux nouvelles techniques de combat. L'armée belge tient ses positions le long de l'Escaut, de la Meuse et du canal Albert.

<sup>70</sup> Pour créer des têtes de ponts, ils traversent le fleuve sur des canots pneumatiques et lancent ensuite des ponts de bateaux. C'est à **Sommières** que Guderian franchit la Meuse avec ses panzers.



Journal du CRAB  
(Collection A. Jeanjean)

Compte tenu de l'évolution probable des évènements, l'armée britannique<sup>71</sup> reçoit l'ordre de se replier et d'évacuer le continent par Dunkerque. Très vite submergé et occupé, le Luxembourg se verra défendu par un seul gendarme qui fait remarquer à la première colonne de chars allemands qu'elle viole la frontière ; il est immédiatement arrêté ! Le gouvernement belge réfugié à Vichy, souhaite poursuivre la lutte, mais le roi Léopold III donne l'ordre à ses troupes de déposer les armes, le 28 mai. La veille, le roi a décidé la capitulation en rase campagne, sans conditions et sans consulter ses Alliés qu'il avait appelés à l'aide dix-huit jours plus tôt. En France et en Belgique, les réactions contre « *la trahison* » de Léopold sont violentes.

De nombreux soldats belges sont faits prisonniers et envoyés en Allemagne. D'autres tentent de fuir et viennent grossir sur les routes le flot des civils qui ont déjà pris le chemin de l'exil. Les populations françaises ne vont pas tarder à subir le même sort. Désormais les Français les suivent en files interminables, long exode qui se terminera sur les ponts de la Loire, submergés, presque infranchissables. Les habitants des villes fuient les bombardements ; les unités combattantes ne peuvent avancer sur les routes encombrées de civils. Trop souvent les administrations donnent l'exemple de la fuite. De longtemps les habitants de la future « *zone interdite* » du Nord et du Nord -Est ne pourront rentrer chez eux ; les Allemands feront venir des colons sur leurs terres.

Une particularité : les jeunes recrues. Ce ne sont plus des civils, ils ne sont pas encore incorporés comme militaires. Donc, ils ne sont rien administrativement, d'où une situation très pénible dont ils garderont un souvenir amer. De plus il existe un antagonisme héréditaire entre Wallons et Flamands, exacerbé par

---

<sup>71</sup> Lord Gort reçoit l'ordre de commencer l'opération « *Dynamo* » c'est-à-dire l'embarquement des troupes sur les côtes belges et françaises à 18 heures 57.

une sorte de rancœur : plusieurs unités flamandes ont très rapidement cessé le combat. Enfin la population sommiéroise se méfie de ces jeunes flamands qui parlent une langue proche de l'allemand. Il semble que pour les Wallons les choses se soient mieux passées.

### **Une longue route jusqu'à Sommières.**

Un ami historien belge, Adeljin Calderon de Vilvoorde, a traduit<sup>72</sup> un texte écrit à mon intention par un de ses amis, W. Buys, Flamand, qui s'est retrouvé à Sommières dans le groupe des jeunes recrues, le « 15<sup>ème</sup> C.R.A.B. ». (Centre de Recrutement de l'Armée Belge). En voici des extraits.

*« Les OUBLIES. Donnant suite à l'appel du gouvernement belge du 14 mai 1940 que tous les jeunes hommes et hommes de 16 à 35ans devaient se présenter aux « Centres de Recrutement de l'Armée belge », les jeunes furent pris dans l'immense fleuve des fugitifs qui remplissaient les routes vers la Flandre Occidentale et la France.*

*Sans aucune aide ni aucun guide, nous arrivâmes après quelques jours dans la ville surpeuplée de Rouen. On nous conduisit dans une caserne, où, après un séjour de quelques jours, on nous transporta vers une destination inconnue dans le Midi de la France. Le petit village de Sommières, situé entre les villes de Montpellier et de Nîmes, traversé par la rivière Vidourle, étant notre destination finale.*

*Un ancien bâtiment industriel désaffecté, devenait notre maison pendant un peu plus de trois mois. N'étant ni fugitif civil, ni militaire (seulement « presque recrue », nous ne recevions pas le 10 francs français par jour, ni aucune autre aide. L'alimentation se composait la plupart du temps, d'un morceau de pain moisi et*

---

<sup>72</sup> Du Flamand en français.

*le café était une sorte de liquide brun noirâtre. A midi et le soir du riz cuit avec quelques rares pruneaux<sup>73</sup>. Pour dormir, il n'y avait AUCUN paillason<sup>74</sup>. A ras du sol, sur le carrelage nu et la valise comme coussin pour reposer la tête, était notre façon de dormir. La couverture apportée dans notre valisette servait comme moyen contre le froid de la nuit.*

*Il n'y avait ni sanitaire, ni lieu où se laver. Les W.C. étaient des trous creusés par nous-mêmes. Les soins médicaux étaient complètement inexistantes et tout le monde avait des infections et des maladies de la peau, sans compter les autres maladies comme la dysenterie. Heureusement, il y avait le Vidourle ; là on pouvait se laver un peu et c'est là aussi que chacun lavait assez sommairement ses sous-vêtements.*

*A la fin du mois de juin, les jeunes âgés entre 16 et 25 ans, parmi lesquels j'étais, furent mis sur le train vers une destination encore inconnue (il paraît que c'était Cognac ?). Après avoir passé une journée dans une chaleur accablante dans les compartiments du train, nos wagons furent rangés dans la gare de la ville de Sète. Sous la conduite d'un sergent de l'armée belge, nous passâmes là quatre jours, dans des températures brûlantes, et quatre nuits. Le cinquième jour, on nous transporta de nouveau à l'ancien bâtiment industriel de Sommières où nous avons séjourné précédemment.*

*Par les mauvais soins et ayant le sentiment d'avoir été oubliés et abandonnés à eux-mêmes, un climat de révolte fut créé. Un soir où l'on présenta du riz qui était brûlé et immangeable, il y*

---

<sup>73</sup> A. Calderon m'indique que ses amis « n'ont mangé que du riz, du riz et encore du riz ! N'étant pas habitués à ce produit il faut comprendre leur réaction. Les Belges ne mangeaient du riz que préparé avec du lait. Actuellement ils le connaissent mieux grâce aux restaurants chinois. Quant aux pommes de terre, contrairement à ce qui est indiqué, ils n'en ont jamais vu.... Quant à la viande, oublions-la svp ! »

<sup>74</sup> A l'arrivée des recrues belges, il y avait de la paille pour les paillasons ; mais après quelques jours, pleine de vermine, elle est jetée et, semble-t-il, peu souvent renouvelée.

*eut certains problèmes et il fallut l'intervention de la gendarmerie française pour rétablir l'ordre. Sous la pression des autorités françaises qui avaient étudié notre cas, on nous fit défiler dans la cour, devant de longues tables où se trouvaient des militaires (officiers) français (pas vu des belges !)<sup>75</sup> Tout à coup nous reçûmes l'ordre de nous arrêter. Comme nous ne savions pas ce qui allait se produire, il y eut silence total.*

*Du coup, nous reçûmes exceptionnellement 1 œuf cuit ! A partir de ce jour on nous attribua 1 francs français par jour, ce qui nous permit d'acheter quelques aliments et aussi, à partir de ce jour, les soins médicaux s'améliorèrent fortement.*

*Sans jamais recevoir des nouvelles ou des lettres de notre pays, nous passâmes nos journées en nous ennuyant et en pensant mélancoliquement à la maison et à notre famille<sup>76</sup>.*

*Le 14 août 40, on nous remit sur le train, direction notre patrie ?*

*Le 16 août, jour inoubliable, nous est resté comme un souvenir d'un retour d'une mare de tristesse et de misère. »*

*Monsieur Buys affirme que « la population de Sommières a été très accueillante et très aimable. Certains de ses camarades qui avaient certaines notions de la langue française se rendaient régulièrement chez les habitants de votre ville où ils recevaient très bien à manger. D'autres avaient même des petites amies*

<sup>75</sup> A. Calderon écrit : « Mes amis affirment n'avoir jamais vu de militaires belges dans leur cantonnement. A part le sergent et leur capitaine qu'ils n'ont jamais vu. »

<sup>76</sup> Bien des familles étaient éclatées : certaines personnes étaient restées en Belgique. D'autres, civiles, militaires ou recrues, avaient gagné le sud de la France par toutes sortes de moyens et se trouvaient dispersées dans toute la région. Les AC possèdent un nombre important de demandes de recherches qui d'un époux, qui des enfants ou des parents. La lettre de Joseph Zicot, de Farciennes, réfugié à Adissan le 30 juin 1940 qui recherche ses deux fils André 19 ans et demi, René 18 ans et ses trois neveux Michaux Maurice, Boudon Georges, Zicot Emile est typique de ce genre de recherche. La mairie répondait toujours.

*françaises ! Donc tout allait bien pour les « malins ». Les autres passaient de plus mauvais moments. Je répète, nous sommes entièrement d'accord avec vous quand vous affirmez que les gens de votre région ont fait tout leur possible afin d'aider ces jeunes. »*

Calderon accompagne sa traduction du commentaire suivant : *« Les recrues belges réfugiées à Sommières, ayant séjourné pendant le début de la seconde guerre mondiale, gardent un profond goût amer de cette époque. Mais n'oublions surtout pas qu'on était en guerre, ce qui signifie désorganisation complète de tous les services. Cela explique certainement qu'ils ont passé plus d'un mauvais quart d'heure à Sommières, mais il est probable et même plus que certain, qu'à cette époque en Belgique, ils auraient eu des moments encore plus désagréables à passer... Et puis .... cinquante années se sont écoulées<sup>77</sup> et la mémoire n'a peut-être pas gardé toutes les informations orales intactes. A noter quand même, qu'actuellement en 1995, les camps de réfugiés montrés à la télé, ne sont pas meilleurs, ni les conditions meilleures qu'il y a cinquante ans. Où est le progrès !!! »*

Voyons maintenant un autre témoignage.

Louis Bodart, Wallon, lui aussi du 15<sup>ème</sup> **C.R.A.B** a tenu un carnet de route du 10 mai au 27 mai 1940 ; il l'a mis au propre, rédigé : quatre-vingt-une pages dactylographiées, agrémentées de petits dessins à l'encre noire.

Nous avons pu consulter ces pages. Constituent-elles la totalité du texte ? C'est un travail soigné ; l'auteur manie la plume avec aisance et un certain humour. Si en gros, les événements évoqués sont identiques à ceux rapportés par M. Buys, on trouve des descriptions de la ville et du pays, des rappels historiques,

---

<sup>77</sup> Le texte date du 24 mars 1995.

économiques, des jugements sur les Français et le Sommiérois, des anecdotes parfois amusantes ; mais la tension entre Wallons et Flamands est bien perceptible.

La première partie du texte relate un long périple en train, dans des wagons criblés de balles qui le conduit lui et ses amis par Abbeville<sup>78</sup>, Beauvais, Pontoise, Mantes la Jolie, Vernon, jusqu'à Rouen où ils sont plus ou moins attendus (19 mai). « *La caserne se compose de cinq ou six bâtiments en briques noircies, pourvus de quatre et cinq étages. Elle a plutôt l'aspect d'une vaste usine et n'offre rien d'attrayant. Sur le premier édifice il est inscrit en grandes lettres de chaux « Brabant ». C'est vraiment le premier endroit où l'on nous attend.*

*Sur le second on voit « Hainaut », puis viennent les « Flandres » et le « Limbourg » et ce n'est qu'après bien des recherches que nous découvrons « Namur » au-dessus d'une minable porte. « Liège » et le « Luxembourg » se trouvent plus loin encore.... Mais entrons dans cette boîte, car c'est un vrai taudis... » Suit une description peu reluisante des locaux qui leur sont attribués.*

Lundi 20 mai. A la caserne « Tallanger ». Toute la nuit des alertes, des tirs de barrage. La caserne compte près de dix mille jeunes gens qui tentent de trouver à se nourrir. « *Je suis parvenu à trouver les cuisines mais, bon sang, quelle file on y fait. Tout le monde gueule et se bouscule. Quel spectacle à l'intérieur ! Le cuistot, bien découpé, siphonne du café. Il le hume, puis recrache le surplus dans la marmite... Vers deux heures, après mille et une difficultés, nous parvenons chacun à avoir trois pommes de terre. Ce sont les secondes depuis dix jours et elles sont les bienvenues. Elles ont l'air appétissantes, cependant au premier coup de dents, chacun fait la grimace. Zut, alors ! Elles sont pourries, tout*

---

<sup>78</sup> Louis Bodart ne donne aucune précision sur le départ de la Belgique.

*l'intérieur est décomposé. Comme la faim nous tiraille, nous les mangeons quand même. Pour le dessert nous avons quatre figues séchées ».*

*« De nombreux jeunes gens, peut-être deux ou trois mille, sont arrivés en vélos. Mais comme on parle de nous embarquer par convois, ceux-ci préfèrent détruire leur bécane que de la laisser aux mains des boches, qui, sans doute ne tarderont pas à pousser jusqu'ici. Et voici donc les cours devenues cimetières de vélos ».*

*Mardi 21 mai. Vers le Midi. « Pendant la nuit les heures passent, éclairées par les feux intenses des batteries de DCA. Tout à coup, remue-ménage dans nos écuries... On s'en va<sup>79</sup> ! Quelle triste promenade. On dirait que notre troupeau se rend à l'abattoir, car même les plus joviaux ont une figure d'enterrement.... Enfin vers six heures et demie on procède à l'embarquement sous l'œil menaçant de l'aviation ennemie que les Français ne parviennent pas à atteindre dans leur tir. Nous voilà installés à dix dans un petit compartiment sans couloir ni WC. Le train en est totalement dépourvu, d'ailleurs.*

*Le train s'ébranle... Voici Grand Couronne, puis Elbeuf et ses manufactures de draps fins. Nous passons à Bourgtheroulde, Montfort sur Risle, Brionne, Bernay, enfin Lisieux. C'est à Lisieux que vécut une jeune carmélite, Thérèse Martin, née à Alençon en 1873. Argentan, Alençon... vers dix-neuf heures, peu avant d'entrer en gare de le Mans, nous saluons un camp de Sénégalais, aux allures farouches. Stationnés depuis deux heures à le Mans, nous voyons arriver un train de malgaches. Si vous saviez comme c'est banal un nègre en soldat et cependant ils sont farouches. Arrêtés en face de nous, nous parlons avec eux comme des frères. En effet nous sommes presque noirs de poussière. « Nous venons*

---

<sup>79</sup> Il est trois heures du matin.

*de Madagascar, nous disent-ils, où nous avons laissé nos femmes et nos enfants ». Ils n'ont pas l'air pacifique et lâchent à chaque instant des « coupemacabèche » !*

*Mercredi 22 mai. Bonsoir Bordeaux. Enveloppés dans notre couverture et touchant des genoux le voisin d'en face nous dormons d'un sommeil léger, tantôt réveillés par un arrêt brusque du train et tantôt écrasés par le voisin qui vient de s'affaisser subitement sur vous. Tours, l'ancienne capitale de la Touraine s'annonce la première.... Bientôt Langeais salue notre passage. Ce qui attire notre attention, à nous Belges qui pour la première fois traversons l'immense étendue de la France, ce sont, sans contredit, les vignobles qui s'étalent à perte de vue. Aux ceps plantés en quinconce, ils ont leurs sarments bien taillés.... Voici Thouars, Thénézay, Parthenay ville romane aux fortifications grandioses... Aux grandes gares, nous avons recours à la Croix Rouge qui distribue des tartines. Ah ! Cette fois nous n'aurons pas besoin de courir à l'eau car il y a des infirmières qui se promènent sur les quais avec des cruches aux bras. Il y en a une entre autres qui crie « le pinard ! », « le pinard ! » ; comme elle a le nez bien rouge, je trouve l'enseigne en concordance et je l'appelle pour remplir mes deux bidons. Avec avidité nous dégustons ce fameux « pinard » ; elle nous a eus, celle-là : sa boisson n'est rien d'autre que du thé de tilleul ! Cette histoire s'est passée à Niort.... Et voici Saintes et son arc triomphal dédié à Germanicus.*

*Encore un arrêt, cette fois c'est devant une cabane de garde-barrière. Oh ! Mais, il y a là un charmant petit jardinet où l'on a semé des oignons déjà assez gros. Dans le wagon précédent un type a trouvé que quelques petits oignons avec son pain lui feraient sûr un bon souper, tandis que ses copains sont du même avis. Aussitôt les portières s'ouvrent, et comme de vrais sauvages, ils vont ravager le jardin qui, en une minute est dépourvu de tout.*

*La nuit est tombée depuis longtemps quand nous passons à*

*Carbon-Blanc. Bientôt nous souhaiterons une bonne nuit à Bordeaux que nous avons hâte d'approcher.... Nous passons à Marmande, puis voici Agen, Castelsarrasin et ainsi après avoir laissé les Landes sur notre droite, nous longeons la Gascogne et nous cheminons vers Toulouse, ancienne capitale du Languedoc.... La cité de Carcassonne avec ses cinquante et quelques tours, Narbonne sur le canal de la Roubine. Le train s'obstine à continuer sa route et maintenant, obliquant à droite, il gagne Agde.... Laisant le Pic St Loup sur notre droite, nous nous engageons dans une lagune très étroite.... Nous arrivons à Sète quoi qu'étant dix dans le compartiment... Nous entrons maintenant en gare de Montpellier. Tous aux fenêtres, nous agitions nos mouchoirs pour faire signe aux personnes qui, sur le pont, nous regardent curieusement. Et dire que plus tard, nous apprendrons que parmi ces personnes, se trouvaient nos parents<sup>80</sup> que nous n'avons pas pu reconnaître.*

*Les villages sont si charmants, si avenants. Tous perchés sur le flanc des collines, de leurs maisons blanches aux toits rouges et plats, ils offrent de beaux reflets sous le soleil couchant. Arrive enfin une gare où l'on stationne assez longtemps. Serait-ce ici le terminus ? Cependant on ne nous donne aucune instruction, si non que voyant les premiers descendre, nous faisons comme eux, car nous sommes en queue de train.... La gare d'aspect assez important, est formée d'un bâtiment central et de deux ailes. On peut lire sur la partie du milieu, inscrit en lettres taillées dans la pierre, le nom « Sommières ». Après une grosse demi-heure, on classe les premiers par rangs de quatre, mais les récalcitrants sont très nombreux et les officiers ont dur à faire.*

*Peut-être une heure après, alors que déjà la nuit envahit plaines et montagnes, on nous range également et, comme*

---

<sup>80</sup> De nombreux civils belges ont déjà atteint notre région.

*toujours, nous sommes les derniers des douze-cents.<sup>81</sup> Enfin on se met en marche et après avoir dévalé la rampe qui conduit à la gare, nous entrons dans la ville. A la nouvelle de notre arrivée, la population est accourue pour nous saluer, et maintenant, c'est un défilé à travers deux haies de spectateurs que nous avons l'air d'amuser. Il y a de quoi, nous sommes noirs comme des charbonniers et notre barbe nous donne un air de sultan ou de pacha. Dans un pur provençal, nous entendons les habitants s'exclamer « Té peuchère ! Mais il y en a qui parlent le français ! » Sans doute se figurent-ils que tous les Belges sont Flamands. On voit déjà que la jeunesse belge et française n'aura pas de peine à s'entendre....*

*Mais tandis que les uns continuent la route, on dirige notre groupe sur un pont. Obliquant alors vers la gauche, nous allons bientôt sortir de la commune, quand, nous indiquant un endroit assez vaste, que nous nous représentons comme étant un garage, on nous y fait installer. Albin, Georges et nous deux, nous choisissons un coin près de la porte. Une dispute s'engage alors avec les Flamands qui veulent s'octroyer l'intégralité du peu de paille dont on dispose. ... Enfin, tout heureux de pouvoir s'étendre et de goûter un bon repos depuis trois jours ignoré, le calme se fait vite jusqu'au lendemain, qu'on a hâte de voir arriver pour juger de l'endroit où nous sommes.*

**Sommières.**

---

<sup>81</sup> Il faut noter le nombre important de jeunes hommes.

	25	50	100	150	200	250	500	1.000	2.350
Ration pour 1 personne.									
Pain 0,450 0,300-	7,500	15k	30k	45k	60k	75k	150k	300k	705k-
Légumes secs 0,080	1,250	2,500	5k	7,500	10k	12,50	25k	50 k	117,500
Fèves 0,050	1,250	2,500	5k	7,500	10k	12,50	25k	50 k	117,500
Sucre 0,025	0,625	1,250	2,500	3,750	5k	6,250	12,500	25 k	58,750
Café 0,010	0,250	0,500	1,000	1,500	2k	2,500	5k	10k	23,500
Graisse 0,010	0,250	0,500	1,000	1,500	2k	2,500	5k	10k	23,500
Viande 0,150	3,750	7,500	15k	22,500	30k	37,500	75k	150k	352,500

*Pomme, de terre 0,250*

Ration pour une personne  
(Archives municipales de Sommières)

*Vendredi 24 mai. La tête mal reposée sur notre valise, nous sommes éveillés de bonne heure. Après avoir bâillé et s'être étiré béatement, on jette un regard anxieux sur ces 16-35<sup>82</sup> dont quelques-uns dorment encore. Notre première question est celle de chaque matin « Où sommes-nous ? », mais le jour se fait vite dans les esprits et on se souvient d'être arrivés à Sommières. Etendus sur la paille, nous regardons d'un œil morne cette vaste place qui fut celle d'un garage et où s'exhalent encore des odeurs d'huile et d'essence.*

*Nous évoquons les souvenirs d'antan ; notre chambrette aux poussières soigneusement prises, et nos parents que nous saluons au saut du lit. Ici, plus rien de la vie normale, chaque jour, nous plions sous les obligations d'un nouveau genre d'existence. Hier, nous travaillions, insouciant de tout et aujourd'hui, après de pénibles marches, sac au dos, nous sommes cantonnés dans le midi de la France, prêts à servir notre patrie lâchement assassinée.*

*Au plafond, soutenu par de fortes poutres, quelques grosses araignées exécutent déjà deux ou trois tours acrobatiques, protégées par d'immenses filets qu'elles se sont tissés. Sur les murs, qui depuis de nombreuses années n'ont plus vu la chaux, des réclames de bougies, de graisse et de pneus, sont restés épinglés.*

*Quand les derniers sont sortis des bras de Morphée, on se décide à aller se bichonner à la borne fontaine qui fait face à notre cantonnement. Profitons-en, car depuis trois jours, nous récoltons les poussières du chemin de fer, sans pouvoir nous en débarrasser.*

*Renseignements pris, nous sommes au n° 16 de la route de Montpellier, dans le garage de M. Léon Sudre.*

*Un peu rafraîchis, mais d'une humeur maussade, nous attendons impatiemment le petit déjeuner. Vers neuf heures, un brigadier s'amène enfin, avec un sac sur le dos. Il nous apporte,*

---

<sup>82</sup> C'est l'âge des recrues non encore effectivement incorporées.

*comme à des prisonniers, un petit chiquet de pain et un bout de fromage, nous annonçant du café pour demain. Avec le peu de paille dont on nous a gratifiés, chacun prépare sa natte et on quitte bien vite cet endroit malsain, où la lumière pénètre difficilement par une petite fenêtre grillagée. Nous nous rendons en ville afin d'y acheter du pain et un couvert. Au premier magasin, on nous offre à titre gracieux : gamelle, cuiller et fourchette.*

*A midi, sur la sonnerie du clairon, on nous rassemble, puis on nous dirige vers l'Esplanade de l'école communale afin de nous y distribuer le dîner. Là, quelques douches en tôle galvanisée, reposent sur des feux de bois. La cuisine a été répartie en deux centres, la nôtre, ici, à l'extrémité de la ville et l'autre face au bureau du commandant. Mais nous ne sommes pas les premiers et sous un soleil de plomb nous attendons notre tour qui arrive après celui de six cents autres. Une fois servis, nous revenons par les rues de la ville, en bouffant un morceau de petit salé et deux pommes de terre, sous l'œil attendri des habitants qui ont pour nous un peu de commisération. Et maintenant, comme d'heureux permissionnaires que nous ne sommes pas, allons nous balader en ville. »*

L'auteur donne maintenant une description assez précise de la ville mais quelque peu critique.

*« Si nous jetons un regard dans l'encoignure d'une porte, tout d'abord nous n'y verrons rien, puis dans le fond d'un très étroit corridor, nous devinons un escalier d'où semble descendre une forte odeur de renfermé. Dans les rues, faisons attention à nos pieds, car les sentinelles sont nombreuses. Enfin, je crois que nous sommes encore heureux de coucher sur la paille, car en ville, la propreté est fort douteuse.*

*Vers six heures, c'est la soupe qui nous appelle et on ne se le fait pas dire deux fois, nous qui étions habitués au repas de quatre heures. Avec beaucoup de patience on est enfin servi. Elle*

(la soupe) est fort chaude, mais n'ayez pas peur d'être éclaboussés, elle ne tâche pas car c'est de l'eau dans laquelle baignent malheureusement un bout de poireau et quelques pois chiches. Nous prenons ce dernier repas sur un petit mur très large et qui encercle l'Esplanade. Vers dix heures, bien fatigués, nous rentrons notre petite personne au garage jusqu'au matin.

Samedi 25 mai. Les inscriptions. Le matin, vers six heures, le clairon qui s'est introduit dans le garage, nous réveille d'un son déchirant. On nous annonce le café. A sept heures nous arrivons aux chaudières ; hélas, à huit heures trente seulement, on nous sert et nous revenons au cantonnement distant de dix minutes. Nous nous installons alors sur la bordure du trottoir car l'intérieur est envahi par les mouches et les moustiques, sans compter les fourmis qui se blottissent dans les coins des valises. Quant aux « totos », ces inséparables, ils nous portent en estime depuis notre visite aux quartiers charmants. (?)

Après le déjeuner, on procède aux inscriptions où l'on prend note de notre carte d'identité. Vers onze heures, on repasse de nouveau devant la table du brigadier, pour les secondes inscriptions à la mairie. Nous sommes jusqu'à maintenant sous la surveillance directe du brigadier Lanternier (que nous surnommerons plus tard « 39 »). C'est un Borain<sup>83</sup>, grand, bien découpé et mineur de son métier. Sous son aspect froid et bourru, à l'allure rébarbative, il n'est pas trop mal vu au camp qui représente presque intégralement la classe ouvrière. Cependant, nous trois, avec Albin, nous ne sommes pas précisément dans sa manche, aussi nous tient-il à l'œil, les « intellectuels », les « étudiants », comme il sait nous nommer. Il nous apprend que nous faisons partie du 15<sup>ème</sup> C.R.A.B, 3<sup>ème</sup> S/secteur/F de Nîmes. Ce S/secteur/F étant dispersé dans la ville, nous sommes de la 3<sup>ème</sup>

---

<sup>83</sup> Habitant du Borinage, région houillère située dans le Hainaut, à l'ouest de Mons.

compagnie et du 3<sup>ème</sup> groupe, avec comme surnom épinglé à la porte d'entrée : « les dégourdis du 3<sup>ème</sup> »...

Quoi qu'assez bien portant, tout le monde est soumis au même régime et on se demande si on ne nous entraîne pas pour un grand concours de jeûne.... L'organisation est défectueuse pour des militaires, on n'en a pas encore vu un seul aux cuisines depuis le début. Ici, on se bouscule, on se pousse, on se bat même pour être servi au plus vite. La mairie nous fait distribuer des assiettes, mais nombreuses sont celles qui, en miettes, jonchent déjà le sol ; derniers vestiges d'un combat opiniâtre. Les malheureux Wallons qui ont déjà trouvé du travail, veulent passer avant les autres mais ils se font rebuter grossièrement, tandis que les Flamands ont priorité. Il est vrai que les cuistots sont flamands.... Le soir où nous avons obtenu non sans peine, un peu de soupe pour nous noyer l'estomac, nous sommes obligés de nous nourrir à nos frais.

Entre temps on arrange un peu ses affaires : avec deux morceaux de poutrelle posés sur deux tiges de fer, je suis parvenu à faire une étagère pour y ranger quelques bibelots. Un journal pour protéger nos habits du mur blanc, une pointe ou deux, ne voilà-t-il pas un portemanteau bien pratique ?

Notre sortie consiste aujourd'hui à relever en ville quelques bons magasins où l'on ne paie pas trop cher ; et comme demain c'est dimanche, nous allons nous enquérir des heures des messes. Par la rue des Fours, nous gagnons donc l'étroite ruelle aux gros pavés, responsables d'entorses, qui mène à l'église. Du parvis, jetons un bref coup d'œil sur cet édifice, de pur style roman<sup>84</sup> construit en pierres blanches de Provence. A l'intérieur, quelle ne fut pas notre surprise de n'y voir que quelques chaises. Le sacristain étant là, nous lui en demandâmes la raison. « Té, nous dit-il, il n'y a jamais plus de monde ». Depuis que le

---

<sup>84</sup> Elle est en fait de style néo-gothique.

inv. H.B.  
n. 27/19/6-40  
n. 6886

S.H.B. 1940

Sommières, le 26 Juin 1940

Re capitulation des fournitures de pains faites par  
la Coopération de Boulangerie de Sommières  
du 22 Juin au 26 Juin 1940.

Dates	Cantonnements de :	Poids..
22 Juin	Sommières (1768 rations à 0,4 kg)	705,2 kg.
	Salinelles (181 rations)	72,4 "
	Auzagues (236 rations)	94,4 "
3 Juin	4 bons Haies Sommières	19,4 "
	1 bon Haies Sommières	12,8 "
4 Juin	1 bon Haies Sommières)	16,0 "
	Et Sommières (883 rations 22 pains)	358,6 "
5 Juin	Salinelles (91 " (23 pains)	36,8 "
	Auzagues (114 " "	46,8 "
	Sommières (862 rations)	344,8 "
6 Juin	Salinelles (91 " 22 pains)	36,8 "
	Auzagues (114 " "	46,8 "
	Haies Sommières	15,2 "
6 Juin	Sommières (898 rations)	357,2 "
	Salinelles 99 rations 25 pains	40,0 "
	Auzagues 114 rations	46,8 "
<p>Exp. 1940 L. M. J.</p> <p>2.244 kg, 6 à 3,05 g. 6.846, 03 g</p> <p>Je dis : Six mille huit cent quarante six g 03 Cmes</p>		2.244,6

Rations de pain par village du 22 au 26 juin 1940  
(Archives municipales de Sommières)

*communisme est venu s'établir en France, le nombre des catholiques a beaucoup déchu. « Figurez-vous que dans notre paroisse, quand on fait la procession, les prêtres vont jusqu'à se battre avec les rouges.<sup>85</sup> »*

*L'église est un vrai chef d'œuvre des temps anciens, les petits autels latéraux semblables à ceux d'un grand monastère, ont chacun leur particularité et leur richesse... Le maître autel très imposant par ses massives sculptures, ornées d'or et de cuivre, contient fièrement son tabernacle où le Maître de la Providence se tient caché, Bon et Miséricordieux pour ses profanateurs... A peine sortis, le clairon sonne le couvre-feu. Nous nous dirigeons en hâte vers le pont et le cantonnement ... Sous la flamme vacillante d'un bout de bougie que nous avons disposé dans une lampe à carbure et qui éclaire mal notre coin, nous préparons notre paille. Malgré la mince couche dont nous disposons et le mauvais oreiller que nous avons, nous sommes bien vite endormis, non sans avoir pensé encore une fois à ces maudits avions qui viennent encore, de temps en temps, rôder dans nos parages.*

*Jusqu'à maintenant, nous n'avons pas encore engagé de conversation avec nos camarades, car sur cinquante que nous sommes dans le garage, nous sommes seulement cinq Wallons, les autres « flamandisent ».<sup>86</sup>*

*Dimanche 26 mai. Un morne dimanche. Comme hier, le*

---

<sup>85</sup> Le parti Communiste a été dissout par Daladier le 27 septembre 1939. Le « Front Populaire » a laissé des traces et l'anticléricalisme se fait sentir. De plus Sommières a accueilli des réfugiés espagnols fuyant le Franquisme et qui n'ont pas des sentiments amicaux envers le clergé. Le curé de l'époque est l'abbé Sauvan arrivé en 1920 ; il décède à l'Hospice en 1953 dans la pauvreté la plus totale. Cet excellent homme fabriquait des sortes de bons, pour du pain, de la farine, des pâtes, de la viande qu'il distribuait aux plus pauvres, même à ceux qui criaient sur son passage « mort aux curés », « le curé au poteau ! ». En fin de mois, il passait dans les commerces régler les factures. Le sacristain de l'époque était Edouard Walsh dit « Coco » ; celui du Pensionnat : Louis Salindres.

<sup>86</sup> Souligné dans le texte.

*clairon nous arrache du sommeil. Il est six heures, le soleil filtre par la porte entr'ouverte et folâtre gaiement sur les bouts de paille des couchettes et sur nos pieds nus qui dépassent des couvertures. Rasé tant bien que mal sur le petit mur qui borde la route, avec une glace où l'on ne voit qu'un œil, on passe sa cravate graisseuse sur sa propre chemise, et avec une brosse qu'on a été emprunter chez Madame Perrier (Césarine), la voisine, on se débarrasse des poussières qui cachaient déjà la couleur de nos vêtements. Aux cuisines, c'est déjà la cohue et après une longue attente, nous devons déjeuner en hâte pour ne pas manquer la grand-messe de dix heures, que le Lieutenant nous a, paraît-il, fait réserver. L'affluence y est particulièrement nombreuse, si bien que le pauvre vieux doyen louche dans ses « orémus » et que les saints dans leur niche, n'ayant plus rien vu de semblable depuis des dizaines d'années, voudraient en battre des mains<sup>87</sup>. Après la messe, on revient en ville faire quelques achats, entr'autres du cirage pour nos souliers, qui de bruns qu'ils étaient, sont devenus blancs et crevassés. En attendant le dîner, un cent de piquet<sup>88</sup> nous délasse.*

*Le cantonnement s'organise peu à peu ; le brigadier y a fait nommer un chef responsable et maintenant, c'est par rangs de quatre qu'on se rend aux cuisines. Ne vous figurez pas un menu plus copieux et digne des gourmets pour le dimanche ; non certes, celui d'aujourd'hui est exécrable : du macaroni cuit à l'eau et brûlé. Ça ne vaut même pas la potée (pâtée ?) du chien, aussi plus d'un a fait passer le contenu de son assiette dans les vignobles. Enfin, en attendant mieux, nous bouffons du pain sec, pas très agréable non plus, loin de là, du fait qu'il est revenu au levain, ce qui lui donne une aigreur assez prononcée. Pour nous, jeunes gens*

---

<sup>87</sup> Le 15 août, fête de l'Assomption, c'est un aumônier belge qui célèbre la messe dans l'église paroissiale et les quelques sommiérois présents s'amuseront de son accent lorsqu'il prononcera son homélie.

<sup>88</sup> Jeu de cartes.

*de seize à trente-cinq ans, le beurre et la confiture sont devenus un luxe, et vu leur prix inabordable, nous nous en passons. Quant aux autres, plus privilégiés, ils le gardent soigneusement car on se figure que la guerre peut durer quatre ans.<sup>89</sup>*

*Nous trois, comme beaucoup d'autres, nous poursuivons la visite de la ville. Dans la rue du Pont, sans trop savoir où nous allons, nous pénétrons dans un couloir. Nous avons remarqué qu'assez bien de personnes se faufilaient par là. La curiosité nous y amène également. Où allons-nous aboutir ? Sommes-nous chez des particuliers ? Nul ne peut le dire. Enfin, hasardons-nous toujours. Nous avançons avec précautions jusqu'au bout du corridor qui est assez long, puis nous obliquons à droite et, à notre étonnement, un escalier en colimaçon nous amène dans un vieux quartier. Les maisons aux multiples balcons et aux fenêtres closes se sont assoupies au soleil, comme enivrées de chaleur. Une rue souterraine nous conduit à la place Jean Jaurès, où tout est plongé dans la même somnolence. Cependant, là-bas, au milieu de la place, une certaine agitation attire notre regard. Comme chaque ville, Sommières a ses pigeons, auxquels la population tient beaucoup et qui préfèrent les quartiers ouvriers aux domaines aristocratiques....*

---

<sup>89</sup> Très bonne estimation.



Plaque sur la tombe de l'abbé Sauvan  
(Photographie A. Jeanjean)

*Poursuivant notre promenade, nous nous engageons dans des rues désertes pour enfin retomber dans la rue de l'église d'où nous décidons d'aller visiter la forteresse et ses ruines. Une ruelle ardue, parsemée de gros cailloux et quelques fois coupée d'escaliers rustiques, nous y mène. Elle n'est pas aussi remarquable que nos citadelles mosanes, mais semble garder dans ses ruines des souvenirs impérissables qui, malheureusement, nous sont inconnus.... Enfin, un escalier de pierre, aux marches usées, nous dépose au pied du donjon. Tour médiévale, elle s'élance, svelte et majestueuse, tout en conservant son air vindicatif. De ses quelques quarante mètres, elle domine la ville et la plaine, défiant l'espace<sup>90</sup>. Méfiante (sic) qu'elle était, elle inspire encore le respect et la crainte. Comme tout bon touriste, nous essayons d'accéder au sommet ; mais les autorités ont été contraintes d'en clore la porte, à la suite d'un malencontreux accident qui coûta la vie à un jeune soldat.... Mais j'avais oublié de vous dire que nous avons retrouvé notre ami Louis Denis de Grupont qui est au cantonnement « les Rébousiers », pas loin du nôtre....*

*La soirée venue, nous allons bien tranquillement boire un verre. L'Hôtel du Télégraphe (?) paraît très bien nous convenir pour cela. Aussitôt installés à la terrasse qui occupe le trottoir d'en face, nous commandons trois « manches » au garçon. Celui-ci ne comprenant pas, nous en demande la signification. On lui cite alors quelques marques de bière. Mais, inutile d'insister, il n'y a pas de bière en France, à part cette espèce de tisane qu'on a imprudemment appelée « Bière La Meuse ». Alors que va-t-on prendre ? Pas d'alcool, puisqu'on a devant les yeux cette affiche interdisant l'alcool aux belges. D'ailleurs, le Lieutenant, un grand garçon bien soufflé, atablé devant un « Berger », surveille déjà notre commande. Bah ! Prenons une bouteille de rouge, ça*

---

<sup>90</sup> En réalité, la tour mesure 25 m.

chassera le « cafard » que chacun attrape à la nuit tombante.

Surnommé « Culotte », vu le fond de son pantalon démesurément trop bas, le Lieutenant est loin d'être affable. Il est toujours en compagnie d'un vieil homme, qui, paraît-il, est un commandant pensionné et qui nous commande rudement. Toutes les terrasses sont envahies et un rassemblement se forme déjà pour écouter sur la rue le Journal parlé de « Radio Paris ». Un peu avant vingt et une heures, ces messieurs les officiers nous prient sans plus de façon de regagner nos cantonnements, tandis qu'eux continuent leur soirée. Il y en a même un qui est déjà en compagnie de sa femme et de son fils. L'appel se fait donc par le chargé d'affaires et c'est alors que le « cafard » gagne le plus les hommes. On gratte ses « totos », on chasse les mouches et les moustiques qui à la lueur de notre bougie et de la lampe à pétrole envahissent la place. Tout cela nous énerve, tandis que la rivalité linguistique achève de nous mettre de mauvaise humeur.<sup>91</sup> cependant, vers les deux heures du matin, on peut voir notre brigadier réintégrer le logis, les idées dans les vignes du Seigneur. C'est à se demander où il a bien pu aller s'arranger de la sorte...

Lundi 27 mai. Débrouillons-nous. Après notre maigre déjeuner, chacun guette le marchand de journaux. A peine celui-ci a-t-il débouché au coin de la rue, qu'il est assailli et ne peut nous contenir. « Paris Soir », « Le Petit Marseillais », enfin tous les quotidiens sont lus minutieusement car nous sommes avides de nouvelles. Après avoir relu les annonces individuelles, aussi bien que les titres des premières manchettes, nos regards tombent en troisième page de l'« Éclair » sur l'adresse de M. Bovesse. Installé dans l'Hérault, à Sète, M. Bovesse a créé avec le gouvernement provincial de Namur, un comité de « Recherche des Réfugiés ». Aussitôt, malgré la surveillance et la défense de se rendre en ville,

---

<sup>91</sup> Souligné dans le texte.

*nous y allons faire provision de papier à lettres. D'autres, plus froussards, au lieu de passer le pont comme nous, dévalent vers la rivière qu'ils passent à gué. Nous empruntons alors les petites ruelles afin d'éviter d'être pincés. Enfin, une bonne heure après, nous jetons notre missive dans la boîte aux lettres, avec, comme l'indiquait l'annonce, la franchise postale.*

*Vers midi, heure du déjeuner, puisque nous sommes en France, les rangs se forment sans attendre l'appel du clairon. Dans les rues surchauffées et sous l'œil des ronds de cuir attablés devant l'apéro (midi – sept heures, l'heure du berger) notre jeunesse entonne la « Madelon de Belgique » ou « Nous irons pendre notre linge sur la ligne Siegfried<sup>92</sup> », que certains ont transformée en « Nous irons pendre notre lunch sur la ligne Siegfried ».*

*Mais il faut faire face à la situation chaque jour différente. Aujourd'hui, c'est notre valise qui se bourre de linges sales. Il faudra les lessiver. Empruntant un sentier profondément encaissé dans les vignobles, paquet sous le bras et savon en main, nous gagnons la rivière à cet endroit que choisirent les copains pour la passer à gué. C'est donc en aval du pont que nous nous installons, près de ce fort barrage fait de blocs de pierres taillées sensiblement les mêmes. Dans les espaces laissés entre ces blocs, l'eau se faufile pour venir courir sur les galets roulés, avant de se diviser autour de l'île et de reprendre de la profondeur. Notre gaucherie est bien vite passée et tout en frottant, on contemple les bulles de savon qui s'en vont comme les rêves et s'avancent avec*

---

<sup>92</sup> Nom donné en 1917 par les Allemands, à une bretelle de la position Hindenburg, puis au système fortifié organisé par l'Allemagne dès 1937, sur sa frontière occidentale, entre Bâle et Clèves, par Sarrebruck, Sarrelouis, Trèves et Aix la Chapelle. Réalisé par l'organisation Todt, ce système, très différent dans sa conception de celui de la ligne Maginot, était constitué par une grande densité de petits ouvrages servis par quinze à trente hommes, et répartis sur une position profonde de plusieurs kilomètres. Le tout était couvert par une large zone truffée de mines antichars et antipersonnel.

*les ronds ridant la face de l'eau.... De temps en temps, on regarde si la patrouille ne surgit pas, car les abords de la rivière sont défendus aux pêcheurs comme aux blanchisseurs.*

*Nous sommes dans une drôle de situation, le Lieutenant nous exhorte à nous laver deux, voire trois fois par jour par mesure d'hygiène ; Or, d'un autre côté, on ne peut se laver aux bornes fontaines, l'eau potable étant rare et chère, tandis que d'autre part, on ne peut se baigner dans la rivière, les égouts de la ville s'y déversant et la contaminant. Les mêmes recommandations étant faites aussi bien pour le linge que pour nous, chacun agit à sa guise, évitant de se faire prendre. Et maintenant nous étalons notre lessive en plein soleil sur les pierres blanches de Provence<sup>93</sup>, qui bordent la route, et, en une heure, tout est sec.*

*Avant le souper, on essaye de décrocher un jeu de cartes, mais cela n'est pas facile, car tout le monde s'y adonne et le camp n'en compte qu'un ou deux. On sait que le jeu est prohibé en France et qu'il faut trente-cinq francs pour s'en procurer un.*

*Arrivés à temps pour le souper, nous sommes cependant le dindon de l'histoire. Les Flamands n'ont rien trouvé de mieux, qu'une fois servis à leur cuisine, de revenir bouffer notre part.<sup>94</sup> Nous allons en groupes trouver le Lieutenant qui se désaltère à une terrasse de café, et nous lui exposons notre cas. Envoyés aux cuisines flamandes où, naturellement rien ne se perd, nous revenons près du Lieutenant qui nous renvoie à la Mairie, où l'on distribue quelques sardines. Repus tant bien que mal, les groupes se répandent alors dans les rues de la ville. Mais la liberté est bien courte et déjà le couvre-feu retentit. Habituels retardataires, nous rentrons, nous trois, bien lentement.*

*Après l'appel du brigadier, on prépare sa couchette sous*

---

<sup>93</sup> L'auteur a des notions de géographie assez peu précises.

<sup>94</sup> Souligné dans le texte.

*la flamme vacillante de la lampe à pétrole. Tous feux éteints, il est environ vingt-deux heures et afin de chasser le cafard qui rôde parmi nous, les voix s'élèvent entre Wallons et Flamands.<sup>95</sup> L'entente linguistique n'est pas très étroite, quoi que notre camp soit renommé le meilleur. Pendant la nuit, la patrouille, fusil en bandoulière, vient nous rendre visite et munie de lampes électrique, s'assure que tout le monde dort. »*

Ici se termine le texte de Louis Bodart, ou tout au moins, ce dont je dispose.

En juin 1992, j'avais échangé de la correspondance avec M. Jules Vanhollebeke de Wavre et qui se proposait de venir revoir le pays où il avait séjourné du 15 mai à la fin août 1940, date à laquelle tous les jeunes gens avaient été rapatriés chez eux, en train. « *J'ai personnellement laissé en souvenir la coupe que nous avons gagnée lors d'un match de football contre une équipe militaire Française. M. le Maire de l'époque, à qui je l'ai remise en tant que capitaine de notre équipe, m'avait promis de la mettre en bonne place à la mairie.* <sup>96</sup>»

M. Vanhollebek m'a fourni une liste, d'ailleurs incomplète, comme il le signale, des jeunes du 15<sup>ème</sup> CRAB ayant séjourné à Sommières sous les ordres du Lieutenant Putmans ; âgé de dix-sept ans, il s'occupait du ravitaillement dans l'équipe cuisine. Par contre je n'y trouve pas Louis Bodart...

---

<sup>95</sup> Souligné dans le texte. On parlera même de coups de révolver échangés entre recrues Wallonnes et Flamandes.

<sup>96</sup> Lettre du 23/04/1992 .Le match d'adieu a eu lieu le 4 août. Les AC conservent une affiche de ce match.



Dessins réalisés par des jeunes recrues sur les murs d'une cave  
(Photographies A. Jeanjean)

## Les Archives Communales de Sommières.<sup>97</sup>

Elles nous apprennent qu'au 6 juin 1940, il se trouvait à Sommières 913 jeunes gens âgés de 16 à 30 ans, placés sous les ordres du Commandant Waterloos , du Capitaine Commandant Maës et du Lieutenant médecin Coulon<sup>98</sup>. Ils étaient répartis dans divers cantonnement<sup>99</sup> :

- Salle des Jardins.
- Rue E. Dumas (ancienne remise de l'immeuble où Cabanon avait son ambulance).
- Immeuble Avignon, route d'Aubais.
- Taillade (ancien immeuble des bains douches).
- Maison Francis Crouzet (angle route de Saussines, chemin de la Royalette).
- Descente du Pont (remise Maury).
- Route de Montpellier (ancien garage Sudre Léon).
- Préau des écoles de garçons à l'Esplanade.
- Quatre-vingt-cinq autres étaient logés à Salinelles, cent trente à Aujargues.

Les civils, vingt-sept familles, soit quatre-vingt-une personnes, étaient logés dans des appartements sommairement meublés. On connaît leur province d'origine : Hainaut : 14 ;

---

<sup>97</sup> Série 1 H5 Réfugiés.

<sup>98</sup> Le Haut-Commissaire Belge aux réfugiés est un certain Aimé de Zutter que nous retrouverons le 26 août 1944 au château de Pondres, commandant un détachement du Maquis Aigoual-Cévennes, lors du mitraillage de la colonne allemande par les chasseurs de l'US NAVY. Dans le prochain Bulletin, nous retracerons sa biographie.

<sup>99</sup> Les AC ne conservent aucune liste en mairie ; j'ai donc fait appel à la mémoire des Sommiérois.

Luxembourg : 13 ; Anvers : 12 ; Liège : 18 ; Namur : 6 ; Brabant : 18.

La nourriture des jeunes recrues est assurée par la ville de Sommières pour 1F par jour et par personne. En ce qui concerne le pain, on crée une coopérative de boulangerie, « *l'Entente Economique* », gérée pour le compte de la mairie par un boulanger civil belge réfugié à Sommières : M. Dony Joseph<sup>100</sup>. La ration est de 400g par jour et par personne. Le 17 juillet, 446,400kg de pains sont cuits pour 1 116 personnes. La farine livrée par les Grands Moulins de Nîmes vaut 3,18F le kilogramme. Le four fonctionne au charbon (grenettes boulangères) provenant des Houillères de Rochebelle. Prix : 418F la tonne. Le sel, fourni par les Etablissements A et F Perrier de Sommières, vaut 1,60F le kilogramme.

La ration journalière type est la suivante<sup>101</sup> : pain : 400g ; viande : 150g ; pommes de terre : 250g ; légumes : 60g ; pâtes : 50g ; sucre : 25g ; café : 10g ; graisse : 15g ; riz : ???

Or, dans les témoignages que je possède, les jeunes recrues parlent essentiellement de riz. Je n'ai trouvé aucune facture d'achat de cette denrée. On sait que certaines avaient la dysenterie et que le riz est un remède efficace.

En plus de la nourriture, pour chaque homme, la Mairie alloue une somme de 1F par jour, comme argent de poche.

En mai 1940, la Mairie fournit de la paille pour le couchage : 2 500kg (Syndicat Agricole), 16 mai : 2 000kg (Trouillas-Bouchet), 21 mai : 3 600kg (Coulet frères), 7 500kg chez A et F Perrier, soit un total de 15 600kg au prix de 43F les 100kg. Le 28 juillet, le maire, Raoul Gausson est autorisé à en acheter 5 000kg supplémentaires, pour renouveler ce couchage. Le

---

<sup>100</sup> J'ignore où était situé le four.

<sup>101</sup> Il semble bien qu'elle soit purement théorique.

29 mai, le nombre de personnes à nourrir est le suivant : 2 officiers, 1 158 hommes ; le 6 juin : 913 hommes à Sommières, 90 à Salinelles ; le 23 juin : 883 et 91 ; le 28, 877 et 94.

Le 24 mai, le Préfet du Gard adresse au Maire de Sommières la longue lettre suivante à propos de la prophylaxie et l'hygiène :

*« Monsieur le Maire.*

*J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur les mesures de prophylaxie sanitaire à observer en ce qui concerne le contingent des recrues civiles belges dont le centre d'hébergement a été fixé dans votre commune.*

*L'âge de ces jeunes gens, les fatigues que leur a imposées le repliement, les conditions d'installation résultant des nécessités actuelles, les rendent essentiellement vulnérables aux infections microbiennes, typhoïdes et paratyphoïdes notamment.*

*En accord avec M. l'Inspecteur des Services d'Hygiène, j'estime qu'il y a lieu d'être particulièrement vigilants à cet égard.*

*Je vous serais, en conséquence, obligé de bien vouloir, en cas de crue du Vidourle, mettre aussitôt en ordre de marche l'appareil de stérilisation installé au réservoir.*

*Dans le cas où les recrues seraient appelées à consommer dans certains cantonnements de l'eau autre que celle du service municipal, la javellisation devrait intervenir obligatoirement.*

*Il y serait procédé dans les conditions indiquées sur la notice ci-jointe.*

*Un étudiant en pharmacie ou en médecine faisant partie du contingent, le pharmacien de la localité ou, à défaut, toute autre personne qualifiée, pourrait être chargée de cette opération.*

*Chaque cantonnement devrait, à cet effet, disposer de récipients tels que cruches, en terre de préférence, bonbonnes, fûts neufs, destinés à contenir l'eau de boisson pour une journée.*

*Les recrues devront, le cas échéant, être formellement*

*invitées à ne boire que de cette eau....*

*Peut-être conviendra-t-il, en outre, d'envisager dans quelques temps, la pratique de la vaccination anti typhoïdique. J'interviens à cet effet auprès M. le Docteur Alinat<sup>102</sup>médecin délégué sanitaire cantonal.*

*Pour le service médical journalier, il me paraît opportun d'organiser dans l'un des cantonnements ou en tout autre point qui vous paraîtrait mieux indiqué, une infirmerie, type régimentaire, où tous les matins, le médecin passerait la visite des recrues qui se présenteraient et où seraient donnés les soins courants.<sup>103</sup>*

*Vous voudrez bien faire recenser les étudiants en médecine, pharmacie ou en art dentaire qui pourraient faire partie du contingent et me les signaler d'urgence en me précisant la durée de leurs études.*

*Un ou deux d'entre eux pourraient être chargés de seconder le médecin au service de l'infirmerie.*

*Les autres pourraient être mutés aux mêmes fins sur des cantonnements installés dans d'autres communes qui en seraient dépourvues....*

*Les médicaments seront délivrés par les pharmaciens locaux aux tarifs d'A.M.G. (service des réfugiés).*

*Les malades seront hospitalisés sur place, sauf pour les cas graves où ils seront dirigés sur le Centre Médical Président Doumergue à Nîmes.*

*Les honoraires médicaux seront à la charge du service des réfugiés et déterminés suivant l'importance de la visite journalière, d'après les tarifs de base prévus pour les médecins*

<sup>102</sup> Ce dernier, mobilisé, est remplacé par le Docteur Marcel Paulet. Médecin remarquable, attaché aux idées pétainistes, responsable dans la « *Légion Française des Combattants* », le Docteur Alinat aura de sérieux ennuis à la Libération.

<sup>103</sup> Le médecin ne devait pas disposer, au début, de beaucoup de matériel médical puisqu'il fait à la mairie la demande d'un stéthoscope, demande qui sera rejetée.

*requis pour ces services, soit 50F par ½ journée, 100F pour la journée...*

*Pour le Préfet. Le Secrétaire Général. Delpeyron. »*

*Lundi 1<sup>er</sup> juillet. Procès-verbal de collision du Service de Police Belge à Sommières.*

*« Ce lundi 1<sup>er</sup> juillet 1940, vers ... heures, un accident dont je n'ai pas été témoin, s'est produit sur la route de Nîmes à Sommières à environ 1,5km de Calvisson, entre un camion automobile Chevrolet, plaque belge n° 422060, véhicule réquisitionné par l'Armée belge et piloté par le nommé DE DAPPER Lucien Clément Firmin, né à Laeken (Brabant) le 14 juin 1914, chauffeur, Caporal attaché au CRAB 3<sup>ème</sup> groupe, 4<sup>ème</sup> section à Sommières, et une voiture automobile pilotée par Monsieur ALLIER, confiseur d'olives à Congénies.*

*Des renseignements recueillis et fournis par le nommé ESTEVENON Faustin, né le 3 avril 1894 à Saint Hippolyte du Fort (Gard), appariteur à Sommières, lequel était placé sur le siège avant du camion à côté du chauffeur, l'accident se serait produit dans les circonstances suivantes. Ce témoin me déclare :*

*Vers l'heure précitée, nous circulions sur la route de Nîmes, en direction de Sommières, avec le camion belge précité, lequel est réservé au ravitaillement des recrues civiles Belges à Sommières. Devant nous et à environ 300 mètres nous précédant, circulait une voiture automobile suivant la même direction. Notre chauffeur, désirant avoir le passage, fit usage à plusieurs reprises, de son appareil avertisseur, sans obtenir de résultat, le chauffeur de la voiture automobile circulant au milieu de la chaussée pendant plus de 250 mètres encore, empêchant de ce fait notre camion de le dépasser. A l'intérieur de cette voiture se trouvait le chauffeur propriétaire du véhicule, accompagné de 3 personnes dont 2 dames, lesquelles, pendant tout le trajet, se retournaient sur nous en nous narguant du fait que nous ne pouvions passer.*

*Croyant que c'était de mauvais gré que le chauffeur ne céda pas le passage, DE DAPPER fit à nouveau fonctionner à plusieurs reprises son appareil avertisseur, sans plus de résultats.*

*A un certain moment, M. Allier obliqua légèrement vers la droite, ce que voyant, notre chauffeur accéléra et dépassa la voiture en environ 80 mètres de la route de Nages. Au moment du dépassement, notre camion a, paraît-il, heurté du garde boue arrière droit, la roue arrière gauche de M. Allier. A cet endroit, se trouve un talus d'environ 1,50 mètre de profondeur, dans lequel, la voiture de M. Allier est venue culbuter, après avoir parcouru environ encore 20 mètres sur la chaussée ; la voiture a capoté elle-même, les roues de droite ayant perdu terre par suite de la présence du dit talus. Notre camion n'a reçu aucun choc qui aurait pu nous prévenir qu'une collision venait de se produire, les jeunes gens belges se trouvant dans la caisse du camion et assurant le service du ravitaillement, nous ont prévenus du fait, environ 100 mètres de l'endroit du choc.*

*Nous étant arrêtés, nous nous sommes précipités sur les lieux de l'accident, pour, éventuellement, porter secours aux victimes qui en ce moment sortaient de la voiture et ne semblaient souffrir d'aucune commotion. Il n'y a que du dégât matériel à signaler. A notre arrivée, M. Allier nous a déclaré que nous étions en défaut.*

*Après lecture persiste et signe. »*

*A ce propos, voici ce que m'écrit M. Calderon : « L'anecdote du camion militaire qui a envoyé une voiture particulière dans un fossé, me paraît grave. Ce conducteur, peut-être excité par les deux femmes, a cru faire le malin. Cela aurait très bien pu tuer les occupants d l'autre voiture ! Cela me semble du côté Belge de très mauvais goût et était un geste inutile et tout à fait déplacé dans un pays qui les avait accueillis. »*

*J'ignore la suite donnée à cette affaire.*

Le 15 juillet, les recrues mécontentes de la nourriture, manifestent devant le bureau Belge, défilent sur les quais, mais elles sont dispersées par la gendarmerie. Le Maire écrit aussitôt au Préfet.

*« Monsieur le Préfet.*

*J'ai le devoir de vous rendre compte d'un incident qui s'est produit hier soir, incident qui a été provoqué par certaines causes.*

*Le ravitaillement des recrues belges est insuffisant comme quantité, certains jours la ration de viande a été réduite jusqu'à 50%, sans être compensée par des distributions de légumes secs plus abondantes. Il ne faut pas oublier que nous avons à faire à des jeunes gens de 16 à 30 ans. Cet état de choses auquel s'ajoute la difficulté de la cuisson, par des moyens de fortune employés (lessiveuses, plats ...) est cause que ces jeunes gens ne font en réalité qu'un repas suffisant par jour.*

*Les militaires de l'Armée Belge qui sont dans la région, et qui viennent à Sommières, ne manquent pas de faire connaître à ces jeunes gens, que les rations pour eux, sont plus importantes.*

*Les troupes françaises ont une ration supérieure, et la possibilité d'acheter des vivres remboursables (pommes de terre...), ce que le détachement belge ne peut faire, étant donné qu'il ne dispose d'aucune ressource en espèces.*

*Un certain nombre de ces jeunes gens ont reçu des lettres expédiées de Toulouse, et paraissant venir de Belgique, lettres indiquant qu'en Belgique la vie est très normale, et qu'ils doivent*

**ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS**  
Exposition Nîmes 1926 Médaille d'Argent  
Exposition Nîmes 1932 deux Médailles d'Or

Maison Fondée en 1801



**LUCIEN PERRIS SOMMIÈRES**  
Exposition Arles 1926 Médaille d'Or  
Exposition Avignon Diplôme d'Honneur

**ENGRAIS**  
**USINE ELECTRIQUE**  
**DE BROYAGE & MALAXAGE**  
Adresse Télégraphique : PERRIS-SOMMIÈRES  
Compte Chèques Postaux : Montpellier 3654  
Registre de Commerce : Nîmes 3656  
**TÉLÉPHONE 40**

**PRODUITS ANTICRYPTOGAMIQUES**  
**AU SAPONAPHTE**  
WINTER : Traitement d'hiver Vignes et Arbres fruitiers  
Bonne Culture de Belgique  
COLONICO - CUPROCOL  
**LABORATOIRE D'ŒNOLOGIE**  
Levains Actifs Sélectionnés

*Sommières, le 21 Juin 1940*

LES PROPRIETAIRES ET LES CULTIVATEURS DES PROPRIETES VITICOLES SONT INVITES A SE RENDRE A LA COMMUNE DE SOMMIÈRES LE 21 JUIN 1940 A 15 HEURES POUR LE RAVITAILLEMENT DES RECRUES CIVILES BELGES.

doit à la Commune de Sommières ( Service des Réfugiés Civils Belges ) ce qui suit :

du 24 Mai 1940 au 15 Juin 1940

21 journées transports par Camion à 375 Frs = 7875 Frs.--  
de Sommières à Nîmes et Retour  
pour ravitaillement des recrues Civiles belges  
hébergés dans la Commune

Exp. J. H. B.  
 N. 2612-2916-1940  
 2-7875  
J. H. B.

Facture de 21 journées de transport Sommières-Nîmes aller-retour (Archives municipales de Sommières)

*faire tous leurs efforts pour être rapatriés le plus tôt possible ; qu'une officine siégeait à Toulouse et pouvait les faire rentrer par autocars. Monsieur le Commandant Belge a fait à ce sujet un rapport au Commandement Belge ; Cela me paraît une manœuvre de la 5<sup>ème</sup> colonne<sup>104</sup>, qui verrait avec plaisir, des troubles éclater dans les cantonnements importants.*

*L'incident d'hier a consisté à une manifestation devant le Bureau Belge, manifestation qui a essayé de défiler sur les quais de la ville, et qui a dû être dispersée par la gendarmerie. Je ne voudrais pas voir se renouveler ces incidents regrettables dont je vous signale les causes, et qu'on puisse tâcher d'apporter un remède nécessaire.*

*Veuille agréer...*

*Le Maire. »*

Le 17, le maire adresse une lettre au commandant belge pour le mettre en garde sur le fait que ce n'est pas parce que les raisins virent au rouge qu'ils sont bons à manger. Dès le 3 juin, la préfecture avait déjà averti le commandant.

Le 14 juin, l'intendance ne peut plus assurer la fabrication et le ravitaillement en pain. Ce sont les boulangers de la ville qui vont prendre le relais et facturer à la mairie<sup>105</sup> en attendant que celle-ci fasse rouvrir à son compte la boulangerie coopérative équipée d'un appareil de chauffage marchant à « *Grainettes de boulangers* ». Dans une délibération du Conseil Municipal du 22 octobre 1940<sup>106</sup>, le maire donne le compte rendu de gestion de la

---

<sup>104</sup> La 5<sup>ème</sup> colonne. Expression initialement utilisée par le général Emilio Mola, membre des forces nationalistes espagnoles en 1936, pendant la guerre d'Espagne. Elle est entrée dans le vocabulaire courant et désigne tout groupe de partisans infiltrés, généralement civils, prêts à œuvrer de l'intérieur pour favoriser la victoire des forces armées traditionnelles du même camp, puis, plus généralement, tout groupement agissant dans l'ombre pour saper de l'intérieur une organisation ou un Etat.

<sup>105</sup> Factures en date des 23 et 24 mai.

<sup>106</sup> C'est la seule délibération de l'année 1940 où il est question des Belges à

coopérative. Recettes : 74 823,55F ; dépenses : 73 275,50F Soit un bénéfice de 1 548,05F. La somme est versée à l'œuvre du « *Colis aux Prisonniers de Guerre* ».

La mairie avait mis à la disposition des réfugiés une cuisine roulante installée rue E. Jamais, chez Avignon. Le 23 juin, la 15<sup>ème</sup> Région, Parc d'Artillerie à Nîmes, écrit au Maire que « *le COAH fournira le 24 ou le 25 juin un attelage avec conducteur pour faire réintégrer au Parc d'Artillerie de Nîmes la cuisine roulante mise à la disposition du Maire de Sommières pour les réfugiés belges.* »

Nous trouvons toutes sortes de factures : de l'essence, du badigeon à la chaux pour les locaux (200kg. A et F Perrier), de l'alcool à brûler à 5,50F le litre, des balais (8,50F), des cristaux de soude (1F le kg), des brosses en chiendent (6,50F), de la peinture et des pinceaux, (Droguerie Rouvière). A la quincaillerie Nicolas, 10 Place Jean Jaurès, des verres de lampes tempête et du fil de fer. Henri Carrière livre cinq baquets en tôle galvanisée. Celui-ci fournira le 23 mai 11 lessiveuses, des cuillères, des fourchettes, des seaux, des serpes. A cette liste, on peut ajouter : 32 lessiveuses, 14 plats, 7 seaux, 300 paillasses remplies<sup>107</sup>.

Pour faire fonctionner les cuisines installées aux Ecoles, M. Boisson fournit 3 000kg, puis 1 840kg de bois de chêne à 18F les 100kg, ainsi que 30 fagots à 1F l'unité.

Le Commandant Waterloos rendra les locaux au Maire de Sommières le 14 août 1940. Il est évident que dans certains d'entre eux, des dégâts (parfois surestimés, causant des contestations) ont été occasionnés ; des déclarations sont rédigées

---

Sommières.

<sup>107</sup> Mmes Bonnefoy, Dalgues, Bondor Paulette, veuve Bondor, confectionnaient des paillasses pour l'immeuble Avignon.

CE DIMANCHE  
11 AOÛT  
GRAND APÉRITIF  
D'HONNEUR  
OFFERT  
PAR  
M<sup>R</sup>. SERON

Apéritif offert avant le départ des jeunes recrues belges  
(Archives municipales de Sommières)

et une commission viendra, en 1941, faire les constats nécessaires en vue d'indemnisations. Voici, à titre d'exemple, le rapport du Commandant CAENEPPELL, expert délégué pour la 16<sup>ème</sup> région de la Commission Franco-Belge des Dégâts, adressé au Préfet du Gard et daté du 19 avril 1941.

*«Monsieur le Préfet.*

*En vous retournant la lettre ci-annexée qui m'avait été remise pour éléments de réponse, j'ai l'honneur de vous communiquer les renseignements suivants trouvés dans le dossier de la commune de Sommières.*

*Dans le relevé des dégâts qui ont été expertisés par la sous-commission ENGELMAN chez Monsieur Avignon, il n'y a pas trace d'un escalier ou d'une rampe.*

*La somme globale allouée se monte à 2 000F ; Monsieur Avignon a marqué son accord.*

*Une facture du 26/8/40 de Monsieur Louis Coulet, d'un montant de 950F, pour réparation de la rampe en cause, se trouve dans le dossier. La facture porte des inscriptions qui permettent de croire que la sous-commission ENGELMAN a, tenant compte 'un facteur de vétusté ou autre, alloué 300F. Ces 300F ne sont nulle part portés au compte et semblent devoir être ajoutés au montant alloué.*

*Monsieur le Maire de Sommières écrit, le 4 avril 1941, au Président de la Commission Franco-belge des Dégâts, entre autre : « L'immeuble appartient à M. Paul Avignon, propriétaire à Sommières ; cet immeuble (grande usine) a été occupé par des réfugiés Belges, recrues civiles ; l'expertise avait été faite par Monsieur l'Ingénieur du Service Vicinal. Les dégâts ont été faits pendant l'occupation, et vu le danger que présentait cet escalier dont la rampe avait été descellée, j'ai ordonné moi-même de faire la réparation, pour éviter des accidents qui auraient pu être mortels. Cette réparation a donc été faite pendant l'occupation de*

*l'immeuble et a échappé, la facture n'ayant pas été remise à la suite de l'absence du serrurier, à l'examen des lieux qui avait été fait après le départ des réfugiés. »*

*Lorsque j'établirai le procès-verbal de Monsieur Avignon, je porterai la somme de 300F en compte, en faisant remarquer que cette somme me paraît devoir être ajoutée au montant alloué et pourquoi. Je ne puis cependant garantir que l'autorité supérieure partagera cette façon de voir.... »*

### **Le rapatriement.**

La plupart des civils belges possèdent des véhicules pour regagner leur domicile, ceux avec lesquels ils sont venus. Toutefois, pour circuler ils doivent posséder un laissez passer délivré par le receveur des douanes et une nouvelle immatriculation avec des caractères peints en blanc sur fond vert. Seules, dix-neuf personnes seront rapatriées par chemin de fer. Une lettre du 16 août indique qu'à cette date il ne reste plus qu'une famille de réfugiés civils belges, composée de trois dames et deux enfants. Un télégramme du 17 août informe que le premier convoi militaire prendra le départ dans la journée du 20 août. Le 21, le capitaine Maës adresse la lettre de remerciements suivante au maire de Sommières :

*« Monsieur le Maire.*

*Au moment de quitter votre bonne ville de Sommières, je me fais un devoir de venir vous remercier bien chaleureusement pour l'accueil paternel que toute la population a réservé à nos jeunes recrues Belges. Dès le premier jour, nous avons trouvé auprès de vous, le réconfort moral, si nécessaire dans la pénible épreuve que nous traversons, et une aide matérielle puissante pour le grand dénuement dans lequel nous nous trouvions.*

*Votre cœur généreux, votre esprit d'organisation, et l'appui précieux de tous vos administrés ont rapidement transformé notre cantonnement pour un séjour très supportable. Les nombreuses ressources de Sommières ont permis à nos recrues des distractions saines et variées, si nécessaires dans notre souffrance morale. La pêche, les bains, les sports, rien n'a été négligé ; partout et toujours nous avons trouvé une collaboration généreuse et désintéressée.*

*Mais, il y a la maraude! Votre sol fertile et votre beau soleil du Midi ont offert aux yeux de nos jeunes recrues le spectacle de fruits savoureux et tentants, et ils n'ont pas toujours pu résister à cette tentation.*

*Je vous demande de vouloir bien oublier ces petits délits de leur âge.*

*Nous quittons Sommières avec un grand sentiment de reconnaissance, nous rentrons dans nos foyers, mais nous vous laissons un morceau de notre cœur.*

*Nous ne savons pas ce qui nous attend au pays, sans doute nous ne sommes pas au bout de nos épreuves mais, quoi qu'il arrive, nous faisons des vœux ardents pour que, dans nos efforts communs, nous puissions un jour, retrouver une amitié rajeunie et renforcée.*

*VIVE LA France !*

*Le Capitaine Commandant MAES.*

*Ainsi se termine ce triste exode qui aura duré quatre mois.*



Affiche annonçant un match amical franco-belge  
(Archives municipales de Sommières)

## A titre de Conclusion.

Voici un extrait de la lettre reçue d'un correspondant belge.

*« ... Je me permettrai de vous aviser de mon passage éventuel dans la région, où nous ne désespérons pas finir nos jours, dans cette chaude ambiance que nous y avons connue, son chaud accent qui réchauffe le cœur, le soleil, les vignes, le chant des cigales, enfin... tout... ce à quoi nous avons rêvé, depuis que la guerre nous a conduits chez vous ; je n'oserais pas dire, le souvenir de notre jeunesse, de nos dix-huit ans, et pourtant si vite passés.*

*Nous avons connu, comme tout un chacun, des moments dans notre vie, exaltants parfois, de dépaysement dans des pays étrangers.... Maintenant qu'est venue l'heure de la retraite, qu'il ne nous reste plus que des souvenirs, nous songeons sérieusement à nous retrouver dans une région accueillante, différente peut-être de ce que nous en conservons le souvenir, mais avec ce qu'elle nous a apporté dans notre vie. »<sup>108</sup>*

Les enfants de certains réfugiés civils entretiennent encore des relations suivies avec des familles sommiéroises. Mais tous ces jeunes gens ont-ils gardé un aussi bon souvenir de leur passage à Sommières ?

## SOURCES

-*La 2<sup>ème</sup> Guerre Mondiale*. Historia Magazine. N° 8. 14 décembre 1967. (96 fascicules).

-*Correspondances privées*.

-*Archives Communales série I H 5, I D 12*.

---

<sup>108</sup> Durigneux Georges à Mons. Lettre du 20 avril 1991.